

**Coordonnées du chargé d'affaires :**

Immeuble Ambassadeur  
4, place de Boston  
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

T: +33 2 31 94 55 55 - M : +33 6 78 94 14 21  
cedric.hurault@bureauveritas.com

V. réf :

N. réf : ATT PSi n° 0 (0)

N° affaire : **13427900/2**

Mission(s) signée(s) : **[Autres] + Brd + GTB + HAND + LP +  
Ph + PS + SEI + SH + STI + TH**

**Chargé d'affaire :** Cédric HURAULT

**Diffusé par :** Cédric HURAULT

**Affaire :**

LES CASCADES  
Bâtiment Logements  
Cours Montalivet  
14000 CAEN

**Destinataire :**

ROSA PARKS

Rue Rosa PARKS  
14000 CAEN

**Objet :** Attestation parasismique initiale

Madame, Monsieur

Nous vous prions de trouver ci-jointe l'attestation parasismique initiale.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sincères salutations.

Le Chargé d'affaire  
Cédric HURAULT

Immeuble Ambassadeur  
4, place de Boston  
14200 HEROUVILLE ST CLAIR

N° affaire : 13427900 / 2  
Rapport n° : ATT PSi (0) rév 0  
En date du : 26/02/2025

T: +33 2 31 94 55 55 - M : +33 6 78 94 14 21  
cedric.hurault@bureauveritas.com

## ATTESTATION PARASISMIQUE POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION

(Délivrée par le contrôleur technique au maître de l'ouvrage en application du décret n° 2023-1173 du 12 décembre 2023 et à joindre à la demande de permis de construire en application de l'arrêté du 22 décembre 2023 relatif au contenu de l'attestation sismique au dépôt de permis de construire)

### **Prise en compte, au stade de la conception, des règles de construction parasismique**

#### **Les textes de référence**

Article L. 132-2 du code de la construction et de l'habitation.

Articles R. 122-36, R. 125-17 et R. 132-2 du code de la construction et de l'habitation.

Article R. 431-16 du code de l'urbanisme.

Arrêté du 22 octobre 2010 relatif à la classification et aux règles de construction parasismique applicables aux bâtiments de la classe dite « à risque normal » modifié.

**Le maitre d'ouvrage****Identité :****Personne morale :**

Forme juridique (SA,SARL, SCI ...): SCCV  
Dénomination sociale : ROSA PARKS  
Numéro SIRET ou SIREN : 89785335400016

**Adresse :**

Numéro et libellé de la voie : Rue Rosa PARKS  
Complément d'adresse :  
Code postal : 14000  
Localité : CAEN  
Pays : France

**Contact :**

Adresse électronique :  
Numéro de téléphone :

**L'attestateur****Qualité de l'attestateur :****Contrôleur technique**

Nom : HURAUULT  
Prénom : Cédric  
Nom commercial de la société : Bureau Veritas Construction  
Raison sociale : Bureau Veritas Construction  
Numéro de SIRET ou SIREN : 790 182 786  
Numéro de l'agrément ministériel : AGR BVC CT Décision 18 sept 2023 (JO du 10-10-2023) A1+D

**Assurance souscrite par l'attestateur :**

L'attestateur déclare avoir contracté une assurance professionnelle pour réaliser cette attestation.

Nom de la compagnie d'assurance : QBE  
Numéro de police : n°100.001  
Date de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

**Adresse et contact de l'attestateur :**

Numéro et libellé de la voie : 4, place de Boston  
Complément d'adresse : Immeuble Ambassadeur  
Code postal : 14200  
Localité : HEROUVILLE ST CLAIR  
Adresse électronique : cedric.hurault@bureauveritas.com  
Téléphone : +33 6 78 94 14 21

**Les documents remis par le maitre d'ouvrage à l'attestateur**

Pour permettre l'établissement de l'attestation au stade du dépôt de permis de construire, le maitre d'ouvrage remet à l'attestateur qu'il a choisi :

**- Pour les maisons individuelles**

- Le projet de construction en phase de dépôt du permis de construire.
- Les éléments géotechniques faisant apparaître la classe de sols du lieu d'implantation de la construction envisagée.
- L'étude préalable lorsqu'elle a été demandée dans le cadre d'un Plan de Prévention des Risques sismiques, comme stipulé au f de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme.
- Autre document fournis par le maitre d'ouvrage

**- Pour les autres catégories de bâtiments**

- Le projet de construction en phase de dépôt du permis de construire.
- Les éléments géotechniques faisant apparaître la classe de sol du lieu d'implantation de la construction envisagée.
- Les informations permettant le classement de l'ouvrage en catégorie au sens de la réglementation parasismique applicable.
- Une notice explicative portant sur le cheminement des charges verticales et horizontales et sur le principe de fondations et de soutènement.
- L'étude préalable lorsqu'elle a été demandée dans le cadre d'un Plan de Prévention des Risques sismiques, comme stipulé au f de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme.
- Autres documents fournis par le maitre d'ouvrage

Intitulé / Description et émetteur du document	Date de l'indice	Reçu le
PETITDIDIERPRIoux Descriptif CERFA_ ERP Logements	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 1 PLAN DE SITUATION	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 16-1 ANNEXES_ATTESTATION RT_LOGEMENTS	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 2 PLAN DE MASSE	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 3 PLANS EN COUPE DU TERRAIN	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 39.1.1 à PC 39.1.17 ERP 1 - LOGEMENTS _ PIECES GRAPHIQUES	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 39.1.18 ERP 1 - LOGEMENTS _ NOTICE D'ACCESSIBILITE	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 40.1.1 à PC 40.1.10 ERP 1 - LOGEMENTS _ PIECES GRAPHIQUES	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 40.1.11 ERP 1 - LOGEMENTS _ NOTICE DE SECURITE	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 40.5 PLAN DE REPERAGE DES POTEAUX INCENDIE	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 4-2 NOTICE PAYSAGE	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 6 INSERTIONS DU PROJET	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 7 PHOTOGRAPHIES ENVIRONNEMENT PROCHE	22/08/2024	22/08/2024
PETITDIDIERPRIoux Descriptif PC 8 PHOTOGRAPHIES ENVIRONNEMENT LOINTAIN	22/08/2024	22/08/2024
BOLLINGER+GROHMANN Note reçu le 2025-02-17 250217_Notice_TransferDesCharges	26/02/2025	26/02/2025
ECR Environnement - Agence de Caen Rapport reçu le 2022-08-02 1404050 - CAEN - Ensemble immobilier mixte les Cascades - G2 AVP ind0c	26/02/2025	26/02/2025

**Le projet****Identification du projet:**

Numéro et libellé de la voie :  
 Complément d'adresse : Cours Montalivet  
 Code postal : 14000  
 Localité : CAEN  
 Code INSEE de la commune :

Numéro de permis de construire : Non-communicé  
 Date de dépôt de la demande de permis de construire: 26/02/2025

Date de délivrance du permis de construire: 26/02/2025

**Description de l'opération :**

Bâtiment L (lot 1): bâtiment de logements classé en 4ème famille comportant 89 logements répartis sur 16 niveaux et un ERP  
de 5ème catégorie au R+17

## Constats

-	<b>Existence d'un plan de prévention des risques sismiques (e) de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme) :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est-il concerné par un plan de prévention des risques sismiques ?	Non
<input type="checkbox"/>	Le plan de prévention des risques sismiques impose-t-il l'obligation de réaliser une étude préalable ?	
<input type="checkbox"/>	Si oui, est-ce que l'architecte du projet ou l'expert a certifié qu'elle a bien été réalisée ?	
-	<b>La catégorie d'importance du bâtiment :</b>	
<input type="checkbox"/>	Catégorie II	
<input checked="" type="checkbox"/>	Catégorie III	
<input type="checkbox"/>	Catégorie IV	
-	<b>La zone de sismicité dans laquelle se trouve le bâtiment :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Zone 2	
<input type="checkbox"/>	Zone 3	
<input type="checkbox"/>	Zone 4	
<input type="checkbox"/>	Zone 5	
-	<b>Type de projet :</b>	
<input type="checkbox"/>	Construction d'une maison individuelle	
<input type="checkbox"/>	Autre construction neuve	
<input type="checkbox"/>	Extension horizontale. Préciser le type d'extension (*) :	
<input type="checkbox"/>	Extension verticale	
<input type="checkbox"/>	Superficie du projet (surface de plancher en m2) :	5500
<input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de niveau (x) :	16
-	<b>Référentiel(s) utilisé(s) pour le dimensionnement de la structure : Pour toutes les catégories de bâtiment, les principes de conception, de calcul et de dimensionnement applicables aux bâtiments mentionnés à l'article 3 de l'arrêté sismique du 22 octobre 2010 :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Les normes NF EN 1998-1 septembre 2005, NF EN 1998-3 décembre 2005, NF EN 1998-5 septembre 2005, dites « règles Eurocode 8 » accompagnées des documents dits « annexes nationales » des normes NF EN 1998-1/ NA décembre 2007, NF EN 1998-3/ NA janvier 2008, NF EN 1998-5/ NA octobre 2007 s'y rapportant.	
<input checked="" type="checkbox"/>	« Le référentiel "Dimensionnement parasismique des éléments non structuraux du cadre bâti ; Justifications parasismiques pour le bâtiment à risque normal" version 2014 »	
-	<b>Pour les maisons individuelles, la possibilité de recourir aux guides réglementaires de dimensionnement forfaitaire suivants :</b>	
<input type="checkbox"/>	Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI-EC8-zones 3-4, édition 2021.	
<input type="checkbox"/>	Guide de construction parasismique des maisons individuelles DHUP CPMI-EC8 Zone 5, édition 2020.	
-	<b>-&gt; Le sol :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude de sol a-t-elle été réalisée ?	
	Si oui, classe de sol en présence (selon EC8) : A / B / C / D / E / S1 / S2	C
	Si microzonage, préciser la classe de sol du microzonage :	
	Si non, catégorie de sol identifiée (règles simplifiées CPMI) :	
	Par qui a été identifiée la catégorie de sol :	ECR Environnement
<input type="checkbox"/>	Pas d'information	

\* Sont concernés par les règles de construction parasismique –les garages mécaniquement liaisonnés à la structure principale, et à la toiture lourde.

**Constats**

-	<b>-&gt; Les fondations du projet :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/>	Une ou des étude(s) de sol a/ont-t-elle(s) été réalisée(s) ?	
	Si oui, date(s) de réalisation :	27/07/2022

*\* Sont concernés par les règles de construction parasismique –les garages mécaniquement liaisonnés à la structure principale, et à la toiture lourde.*

**Conclusion**

L'attestateur atteste que le maître d'ouvrage a bien pris en compte, en phase de dépôt du permis de construire, les règles de construction parasismiques sur la base des documents qui lui ont été fournis par le maître d'ouvrage (cf. liste ci-dessus) :

Oui  Non

Si non, dire pourquoi :

Voir rapport PS Phase PC en envoi séparé

L'attestateur émet-il des réserves ?

Oui  Non

Si oui, dire lesquelles :

Voir rapport PS Phase PC en envoi séparé

Date : 26/02/2025

Signature : Cédric HURALT

